

Parlamentsdienste
Services du Parlement
Servizi del Parlamento
Servetschs dal parlame



Argumentaires Pour

13.058

Initiative populaire sur les bourses d'études et révision totale de la loi sur les contributions à la formation

Dokumentation

Parlamentsbibliothek

Documentation

Bibliothèque du Parlement

Documentazione

Biblioteca del Parlamento

Les données ci-après ont été rassemblées à des fins documentaires par les Services du Parlement. Ceux-ci n'ont aucune influence sur la forme ou la nature des arguments présentés.

Catégorie: 'Communiqués de Presse'

Seule l'initiative sur les bourses d'études représente une solution viable et durable

Lundi, 13 avril 2015 by admin · [Communiqués de Presse](#)

L'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) confirme que seule l'initiative sur les bourses d'études représente une solution viable et durable à l'actuel déséquilibre dans l'attribution des aides à la formation. La Suisse doit investir dans la formation et se renforcer ainsi en tant que place économique et de formation.

Johann N. Schneider-Ammann, Conseiller fédéral, et Christoph Eymann, président de la CDIP, ont présenté aujourd'hui lundi, 13.4.2015, leurs arguments contre l'initiative sur les bourses d'études de l'UNES. Les contre-mesures de la Confédération et des cantons sont insuffisantes ; seule l'initiative permet l'équité dans l'accès à la formation supérieure. L'initiative demande que les 26 systèmes cantonaux de bourses d'études soient harmonisés. A l'heure actuelle, ces derniers diffèrent massivement et chaque canton applique ses propres critères d'octroi. Ceci est extrêmement inéquitable, hautement bureaucratique et affaiblit au final l'égalité des chances dans l'accès à la formation.

Les personnes qui souhaitent entreprendre une formation dans une école professionnelle, une haute école spécialisée, une EPF ou une université, et qui ont besoin d'une bourse d'études doivent avoir les mêmes possibilités, et ce, partout en Suisse. Actuellement, cela dépend avant tout du canton d'origine. Luisa Jakob, coordinatrice de campagne de l'UNES, affirme : « Aujourd'hui, le lieu d'habitation décide de l'octroi ou non d'une bourse. Une personne qui habite Lausanne a plus de chances que celle qui vient de Schaffhouse. Ni le Concordat de la CDIP ni le contreprojet du Conseil fédéral ne résolvent le problème entièrement ; pour cette raison, le peuple doit accepter l'initiative sur les bourses d'études. » Le manque actuel de main d'oeuvre dans plusieurs branches demande également que les possibilités d'entreprendre la meilleure formation possible soient augmentées, et ce indépendamment des situations financières individuelles. Seule l'initiative sur les bourses d'études de l'UNES permet la mise en place d'un système de bourses d'études unifié et national qui permet à toutes et à tous d'obtenir le diplôme qu'ils et elles souhaitent. « Que ce soit pour des diplômes fédéraux, pour des études de médecine ou un diplôme d'une haute école spécialisée, l'initiative aide toutes celles et tous ceux qui n'ont pas les moyens de suivre une formation », poursuit Luisa Jakob.

La Confédération et les cantons se sont retirés de cette responsabilité de manière insidieuse ces vingt dernières années. Les subventions fédérales ont été réduites jusqu'à 75%. Grâce à la pression de l'UNES et de son initiative, la révision de la loi sur les contributions à la formation a été initiée. Elle prévoit, certes, une redistribution des fonds, mais ne suffit pas à couvrir les besoins réels en volume des bourses d'études.

**Un OUI à l'initiative sur les bourses d'études le 14 juin est la seule solution –
car la formation c'est l'avenir !**

Contact: Iván Ordás Criado
Membre de la Direction UNES
ivan.ordas@vss-unes.ch
076 425 78 19

[News](#)[Argumentaire](#)[Comité](#)[Historique](#)

Argumentaire

Une bourse d'études est une aide financière destinée aux jeunes de famille aux faibles revenus, afin qu'ils puissent suivre la formation qui leur convient le mieux. Une bourse est par exemple octroyée à une jeune nidwaldienne d'une famille au faible revenu qui, après quelques années de polymécanicienne, veut poursuivre avec une formation de constructrice de machines dans une haute école professionnelle.

Beaucoup ne le savent pas : les bourses ne concernent pas que les études universitaires, mais bien **toutes les formations**. L'initiative sur les bourses d'études veut harmoniser les règles d'octroi au niveau suisse pour les formations dans les Hautes Écoles spécialisées, les EPF, les universités ainsi que les formations professionnelles supérieures. Cela ne profite pas qu'aux jeunes, mais aussi aux gens de métier qui veulent par exemple passer le brevet professionnel. Ces investissements sont d'autant plus bénéfiques car ils permettent à l'économie de disposer de **forces de travail bien formées**.

Les bourses sont particulièrement importantes au niveau des formations à côté desquelles il s'avère impossible de travailler. C'est le cas par exemple des formations dans le domaine de la santé ou de l'ingénierie, mais aussi de nombreuses formations dans les hautes écoles professionnelles. Il manque actuellement des milliers de travailleurs dans ces domaines. Un système équitable de bourses peut empêcher qu'une jeune nidwaldienne renonce à une formation continue pour des raisons financières, et ce dans un domaine où le besoin de personnel est urgent. Ainsi la pénurie de main d'oeuvre sera efficacement combattue.

Les bourses existent aujourd'hui dans tous les cantons. On les reçoit seulement lorsque les moyens individuels ou familiaux sont insuffisants pour couvrir les besoins de base. Il faut remplir des conditions claires, examinées deux fois par année.

Les règles actuelles sont **inéquitables** car l'étudiante de Nidwald a beaucoup moins de chance de toucher une bourse et reçoit moins de soutien financier qu'un étudiant vaudois, cela même si ils fréquentent tous deux une Haute École bernoise et que leurs parents ont des moyens financiers insuffisants.

L'initiative sur les bourses d'études exige que les **mêmes règles** s'appliquent au niveau de l'accès aux aides à la formation, plutôt que chaque canton développent les siennes. De cette façon l'équité dans l'accès aux bourses sera enfin établie.

[News](#)[Argumentaire](#)[Comité](#)[Historique](#)

Argumentaire détaillé

Chiffres et faits

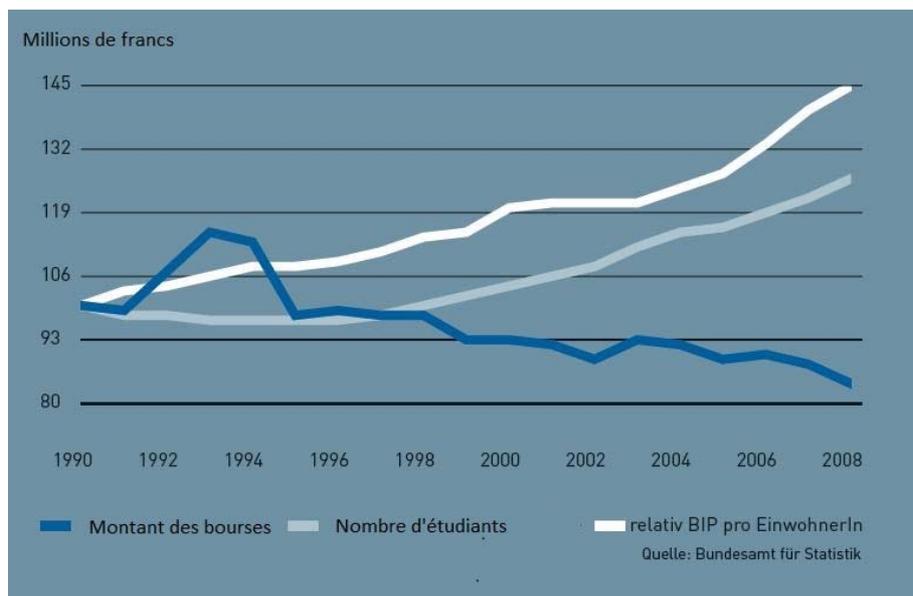
En Suisse 250'000 étudiant-e-s sont immatriculés au niveau tertiaire A et B (formation professionnelle supérieure, hautes écoles spécialisées, hautes écoles pédagogique et universitaire). 8% d'entre eux (soit 20'500 étudiant-e-s) bénéficient d'une bourse d'études pour un montant annuel de 278 millions de francs. Ces dépenses sont couvertes à hauteur de 25 millions de francs par la Confédération. En tenant compte de l'inflation, le montant total des bourses a baissé de 25% depuis 1993 alors que la part des subventions fédérales a baissé de 40% à 9% entre 1990 et 2008.

Les bourses d'études varient fortement selon les cantons. Dans le canton de Zurich 0.3% de la population reçoit en moyenne 3'800 francs par semestre pendant qu'à Neuchâtel 1% de la population du canton touche en moyenne 1200 francs par semestre. Le montant par habitant est de 87 francs par habitant dans le Jura alors que Schaffouse ne dépense que 17 francs par habitant. Plus de 3/4 des étudiant-e-s exercent un travail d'appoint à côté de leurs études, principalement dans le but de financer leur formation et leurs besoins de base.

Des investissements qui en valent la peine !

La Suisse doit investir environ un demi milliard de francs supplémentaires dans les aides à la formation. Cela correspond à un soutien financier couvrant la moitié des dépenses annuelles de 20% des étudiant-e-s.

L'UNES considère que les étudiant-e-s peuvent supporter au moins la moitié des coûts de la vie et des études grâce à l'apport de leur famille et d'une activité rémunérée à côté des études. Les 1000 francs mensuels restants doivent garantir à chacun-e, sous forme de bourse d'études, l'accès à la formation post-obligatoire. Les coûts induits par un système de bourses d'études renforcé en valent la peine à moyen et long terme, tant au niveau économique que de l'innovation technologique. D'un côté les investissements dans la formation ont du sens d'un point de vue économique. De l'autre, il est démontré que des investissements importants dans la formation augmentent à terme le produit intérieur brut d'un pays.



Les bourses d'études renforcent...

... l'accès à la formation

La formation est une mission publique. Toutes les personnes ayant envie et les compétences doivent avoir accès à une formation supérieure. La feuille fédérale de 1964 mentionne que cet accès est une question de justice. Chaque personne doit pouvoir choisir la formation qui lui correspond peu importe sa situation financière personnelle. De même le droit à la formation figure à l'article 26 de la déclaration universelle des Droits de l'homme, accès à une formation supérieure inclus, indépendamment de la situation socio-économique d'une personne.

... la réussite des études

La réussite finale d'une formation dépend de la possibilité qu'à l'étudiant-e de se concentrer en premier lieu sur ses études. Une formation représente environ 40 heures par semaine, soit l'équivalent d'un travail à plein temps. Plus de 75% des étudiant-e-s ne peuvent plus seulement se concentrer sur la réussite de leurs études étant donné qu'ils exercent aussi une activité rémunérée. Les études montrent que l'origine socio-économique est un facteur essentiel de la réussite des études. Seul le renforcement du système de bourses d'études permet de réduire ces différences sociales et ainsi faciliter l'obtention avec succès du diplôme des formations supérieures.

... l'égalité des chances

Les bourses d'études s'adressent exclusivement aux étudiant-e-s qui ne peuvent supporter les coûts importants d'une formation post-obligatoire. Malgré cela les conditions socio-économiques individuelles restent néanmoins prépondérantes dans le choix d'étudier ou non. De même que le niveau de formation des parents et les moyens financiers de la famille sont des facteurs déterminants. De surcroît l'accès aux bourses d'études est fortement dépendant du domicile (Lieu de domicile familial ou durée de séjour dans un canton). Cela mène des étudiant-e-s à se voir refuser l'accès aux hautes écoles car ils vivent dans le « mauvais » canton.

... la place économique suisse

En 1964 déjà la Confédération a clairement souligné la nécessité des bourses d'études. Elles sont importantes pour l'encouragement des jeunes générations et pour le maintien d'un standard de vie élevé en Suisse.

Les bourses permettent à un plus grand nombre de personnes de suivre une formation de qualité. De plus, les bourses renforcent à long terme la place économique. La formation favorise ainsi le

bien-être et la compétitivité. Plus la durée de formation est courte, plus vite les étudiant-e-s peuvent entrer sur le marché du travail et contribuent ainsi à la création de valeur. La durée de formation est de surcroît un facteur important du coût des études.

Source : <http://www.bourses-etudes.ch/>